

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ville de La Louvière à la rescousse des commerçants et des indépendants

La crise sanitaire du COVID-19 que nous traversons pour le moment fait de nombreuses victimes : les malades d'abord, mais aussi parmi ceux qui ont jusqu'ici échappé au virus, ceux qui se retrouvent esseulés, les personnes âgées, les personnes handicapées, les familles monoparentales et tous ceux qui se retrouvent confinés dans des situations difficiles. L'ensemble des services communaux sont mobilisés pour apporter des réponses à tous ceux qui se retrouvent dans l'inquiétude, la souffrance et le désarroi.

Mais la crise du COVID-19 frappe aussi de plein fouet la vie économique, et en particulier, les commerçants et les entreprises.

Pour leur venir en aide, le Collège communal étudie actuellement un plan d'allègement de la fiscalité pour les commerçants et les entreprises.

Par ailleurs, le Bourgmestre, Jacques Gobert, a souhaité que soient prises plusieurs initiatives :

1. L'ouverture sur le site internet de la Ville d'une page dédiée aux indépendants, qui reprend toutes les informations concernant les mesures prises par les Gouvernements, au Fédéral et au Régional, et qui sont de nature à soutenir les indépendants pendant la période de fermeture de l'activité. Cette page sera actualisée tous les vendredis. Cependant toute nouvelle information sera diffusée en temps réel sur la page Facebook de la Ville, en étroite collaboration avec l'ASBL Gestion Centre-Ville et le service Développement Économique.
2. La création d'une adresse mail dédiée developpement.economique@lalouviere.be. Par ailleurs, le call-center renverra auprès des collaboratrices du service Développement Économique les appels concernant les aides ou les conseils sollicités par les indépendants.
3. La publication sur la page Facebook d'un tableau dynamique et régulièrement actualisé reprenant tous les commerces de l'entité ouverts pendant la période de confinement, et plus spécifiquement ceux proposant des plats à emporter ou de la livraison à domicile. Ce tableau est assorti d'un formulaire en ligne qui permettra à chaque commerçant répondant à ces critères de se signaler.

Le service communication